

## Demande de renseignements no 2 du GRAME à Gazifère

Gazifère - Demande pour la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, pour l'approbation du plan d'approvisionnement et pour la modification des tarifs à compter du 1er janvier 2021 et du 1er janvier 2022  
(R-4122-2020, Phase 2)

---

### I. Résultats du PGEÉ

#### Références

##### i. R-4122-2020, Phase 2, [B-0035](#), page 4

Secteur	Économies nettes annuelles totales prévues (m3) <sup>4</sup>	Économies nettes annuelles totales réelles calculées par Dunsky
Résidentiel	32 367	19 266
C&I	405 187	76 171
Total	437 554	95 437

##### ii. R-4122-2020, Phase 2, [B-0035](#), page 8

Un chargé de projet a également dédié la majorité de son temps à des tâches relatives au PGEÉ. Ce dernier a entrepris des démarches de prospection en favorisant une approche par secteur d'activité. Il a offert un accompagnement personnalisé aux clients qui souhaitaient adhérer à un programme ou qui étaient à la recherche d'informations. L'équivalent de plus d'un (1) employé à temps complet a donc été dédié à la gestion et la promotion du PGEÉ en 2019. Malgré cela, Gazifère a tout de même respecté le budget alloué au salaire du PGEÉ afin, d'une part, de se conformer à sa demande et à la décision de la Régie et, d'autre part, de ne pas nuire à la rentabilité du PGEÉ.

**iii. R-4122-2020, Phase 2, [B-0035](#), page 4**

Par ailleurs, au 31 décembre 2019, 121 demandes de préadmission avaient été approuvées. Ces demandes n'ont pas été comptabilisées dans les résultats de l'année 2019 puisque l'étape de la préadmission ne constitue pas une obligation de réaliser les travaux ni de satisfaire aux critères d'admission de Gazifère. Cela étant dit, il est possible de constater, à la lecture du tableau ci-dessous, que l'offre de programmes de Gazifère a engendré un fort intérêt de la part de la clientèle et que si toutes ces demandes de préadmission s'étaient concrétisées en 2019, les résultats auraient été bien meilleurs. À défaut d'avoir récolté les économies en 2019, il est possible d'anticiper que ces demandes, ou à tout le moins une partie de ces demandes, se concrétiseront en 2020 (en date du mois d'avril, 58 demandes de préadmission s'étaient transformées en demandes de participation).

**iv. R-4122-2020, Phase 2, [B-0035](#), page 8**

Rappelons par ailleurs que l'évaluation de processus du programme **Appui aux initiatives** avait révélé le manque de confiance des firmes de génie-conseil à l'égard du programme, essentiellement en raison des enjeux associés à la disponibilité du budget d'aide financière. Ainsi, au-delà de la mise sur pied d'une étape obligatoire visant la préadmission des participants et garantissant le budget pour une période de 90 jours ouvrables, de l'accroissement des limites de dépassement du budget d'aide financière et de l'approbation pluriannuelle du PGEÉ, la participation d'une plus grande partie du personnel de Gazifère oeuvrant dans le marché et l'accompagnement plus soutenu d'un chargé de projet a produit des résultats.

**v. R-4122-2020, Phase 2, [B-0035](#), page 12**

En 2019, Gazifère a utilisé 83 % du budget prévu pour ce poste budgétaire. Les dépenses effectuées dans ce poste de dépense ne sont pas directement liées aux économies réalisées, mais plutôt tributaires des efforts requis pour assurer la gestion et la promotion des nombreux programmes du PGEÉ 2019.

Par ailleurs, tel qu'indiqué précédemment, l'équivalent de plus d'un employé à temps complet a contribué à la gestion et la promotion du PGEÉ en 2019. Les dépenses réelles du tronc commun ne reflètent donc pas exactement les dépenses réelles en salaires.

**vi. R-4122-2020, Phase 2, [B-0035](#), page 12**

Au moment d'élaborer ce rapport, les résultats préliminaires du PGEÉ 2020 permettent d'envisager une forte croissance du nombre de participants et des économies d'énergie et ce, malgré le ralentissement économique lié à la pandémie de la Covid-19. Dès les premiers mois de l'année, Gazifère envisageait la transmission d'une lettre à la Régie pour annoncer le dépassement potentiel du budget associé au PGEÉ en 2020, même en tenant compte des marges de dépassements autorisées dans le cadre de la décision D-2019-088. Bien que la pandémie ait provoqué un ralentissement à bien des égards pour l'entreprise, notamment concernant les demandes de participation au PGEÉ, Gazifère poursuit ses efforts et estime que le rythme reprendra au cours des prochains mois, dans le contexte du dé-confinement. (Notre souligné)

**Demandes**

1.1 (Réf. i) Veuillez préciser si Gazifère a avisé TEQ des résultats réels dans les m<sup>3</sup> économisés suite aux corrections dans le calcul des économies nettes annuelles des programmes en efficacité énergétique ?

1.2. (Réf. i) Veuillez préciser si Gazifère a avisé TEQ de la réduction des résultats en m<sup>3</sup> économisés suite aux écarts de participation ?

1.3. (Réf. ii.) Veuillez préciser si Gazière a l'intention de conserver cette approche de retenir un chargé de projet dédié aux tâches relatives au PGEÉ ?

1.4. (Réf. ii.) Le GRAME constate de très bons résultats aux programmes du secteur résidentiel, mais peu de résultats dans le marché commercial. Veuillez préciser si le chargé de projet a œuvré majoritairement dans le secteur résidentiel et s'il a été en mesure d'approcher le marché commercial, les entrepreneurs, les fournisseurs de services des équipements ?

1.4.1 Si non, Gazifère compte-t-elle corriger le problème d'approche pour le secteur commercial et des fournisseurs de services, par exemple, requérir un autre chargé de projet qui serait dédié à approcher plus spécifiquement le secteur commercial ?

1.5. (Réf. iii.) Veuillez préciser l'écart entre le nombre de préadmissions au 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2019 et combien de préadmissions au 31 décembre 2018 se sont concrétisées au cours de l'année 2019 ?

1.6. (Réf. iv.) En lien avec les enjeux associés à la disponibilité du budget d'aide financière, Gazifère a-t-elle limité l'accès à l'un de ses programmes en 2019, ou encore refusé des préadmissions ?

1.7. (Réf. v.) Veuillez préciser si le coût de l'employé à temps complet a été utilisé à même le budget du PGEÉ, donc s'il est inclus dans l'utilisation de 83 % du budget prévu ?

1.8. (Réf. vi.) Veuillez confirmer si Gazifère a l'intention de demander une extension du budget de 2020 au cours de l'année, advenant un dépassement du budget associé au PGEÉ de 2020, donc de ne pas limiter les demandes ?

1.9. (Réf. vi.) Veuillez préciser pourquoi Gazifère a transmis l'annonce du dépassement potentiel de budget associé au PGEÉ de 2020 ?

1.9.1 (Réf. vi.) Dans le cas d'un dépassement potentiel du budget associé au PGEÉ en 2020, Gazifère a-t-elle l'intention de faire une demande d'approbation de montant additionnel pour couvrir une participation accrue aux programmes en efficacité énergétique en 2020 ?

## II. CALCUL DES TESTS ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

### Références

#### i. R-4122-2020 Phase 2, [B-0036](#), page 9

##### PROGRAMME DE THERMOSTATS INTELLIGENTS (NOUVEAU)

Notons par ailleurs que 27% des participants ont indiqué utiliser une thermopompe ou climatiseur central, générant des gains électriques additionnels évalués à 25 kWh par participants. L'inclusion de ces gains additionnels améliorerait les résultats du test du coût total en ressources.

#### ii. R-4122-2020 Phase 2, [B-0036](#), page 12

##### PROGRAMME COMBO - HOTTE À DÉBIT VARIABLE ET GÉNÉRATEUR D'AIR TEMPÉRÉ À CONDENSATION

Notons par ailleurs que ce programme génère des gains électriques additionnels de 7 355 kWh. L'inclusion de ces gains additionnels améliorerait les résultats du test du coût total en ressources.

## **Demandes**

2.1 (Réf. i.) Veuillez préciser si Gazifère a l'intention de donner suite à la recommandation proposée par la firme Dunsky, soit d'inclure les gains électriques additionnels dans le test du coût total en ressources du programme *Thermostats intelligents* ? Si oui, veuillez en préciser l'échéance.

2.2 (Réf. ii.) Veuillez préciser si Gazifère a l'intention de donner suite à la recommandation proposée par la firme Dunsky, soit d'inclure les gains électriques additionnels dans le test du coût total en ressources du programme *Combo - Hotte à débit variable et Générateur d'air tempéré à condensation* ? Si oui, veuillez en préciser l'échéance.

## **III. PROGRAMMES COMMERCIAUX DÉDIÉS À LA DIVERSIFICATION DE L'UTILISATION DU GAZ NATUREL**

### **i. R-4122-2020, [B-0030](#), page 1**

#### **PROGRAMME DÉDIÉ AUX IMMEUBLES MULTIOGEMENTS**

Ce programme est destiné aux entrepreneurs en construction et vise à offrir une aide financière équivalente au surcoût associé à l'installation des compteurs au sous-sol ou au rez-de-chaussée.

### **ii. R-4122-2020, [B-0030](#), page 10**

Pour conclure, Gazifère propose de mettre fin au suivi de ce projet, les volumes de consommation en gaz naturel étant relativement constants depuis l'année 2018 et donc représentatifs des volumes qui seront consommés dans les prochaines années. Ainsi, bien que les analyses de rentabilité pour ces immeubles démontrent un indice de profitabilité en deçà du seuil de un (1), Gazifère juge que les ajustements effectués à ses pratiques permettront d'atteindre le seuil de rentabilité requis auprès des prochains participants à ce programme. En effet, Gazifère porte désormais une attention particulière à l'évaluation des volumes par unité de condo dans les immeubles présentant un grand nombre de logements. Gazifère s'assure également que les contrats avec les constructeurs précisent davantage le type d'équipement qui sera installé dans chacune des unités afin de mieux calibrer le volume prévu pour ce type d'habitations.

Gazifère demande donc la fin du projet pilote et demande que le programme multilogement devienne permanent à compter de 2021. (Notre souligné)

**iii. R-4122-2020, [B-0030](#), page 20**

**PROGRAMME DÉDIÉ À LA DIVERSIFICATION DE L'UTILISATION DU GAZ NATUREL DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL**

Ce programme est destiné aux entrepreneurs en construction, aux nouveaux clients et aux clients existants. Il vise à offrir une aide financière ayant pour objectif d'augmenter l'installation de conduites de gaz naturel pour des équipements périphériques.

En conclusion, malgré le nombre peu élevé de participants évalués, l'année supplémentaire de consommation par participant vient confirmer les déductions de l'année dernière à l'effet que l'hypothèse de 2 000 m<sup>3</sup> semble être légèrement surévaluée. Conséquemment, Gazifère propose de réviser la prévision de consommation annuelle à la baisse et de la fixer à 1 500 m<sup>3</sup>. Elle propose également une diminution correspondante de l'aide financière<sup>1</sup> à 2 000 \$.

**iv. R-4122-2020, [B-0030](#), page 19**

**Fournaise (96 % efficacité)**

Consommation annuelle estimée : 2 000 m<sup>3</sup>  
 Nombre de participants en 2016 : 6 participants (1 des participants a été exclu)  
 Nombre de participants en 2017 : 5 participants (1 des participants a été exclu)  
 Nombre de participants en 2018 : 11 participants (6 des participants ont été exclus)  
 Nombre de participants en 2019 : 3 participants (1 des participants a été exclu)

Participants 2016		Participants 2017		Participants 2018		Participants 2019	
Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé	Comparatif	Écart calculé
Écart entre la moyenne de consommation 2016 vs celle 2014 et 2015	489 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2015 et 2016	506 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2016 et 2017	743 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2017 et 2018	848 m <sup>3</sup>
Écart entre la moyenne de consommation 2017 vs celle 2014 et 2015	1 274 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2015 et 2016	1 289 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2016 et 2017	1 073 m <sup>3</sup>		
Écart entre la moyenne de consommation 2018 vs celle 2014 et 2015	1 493 m <sup>3</sup>	Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2015 et 2016	1 442 m <sup>3</sup>				
Écart entre la moyenne de consommation 2019 vs celle 2014 et 2015	1 492 m <sup>3</sup>						

<sup>1</sup> Note de bas de page no 31 : Le calcul de l'aide financière a été effectué et présenté par Gazifère lors de l'introduction des projets pilotes des programmes commerciaux (Dossier R-3924-2015, GI-22, Document 1, pages 8 à 10 de 15).

**v. R-4122-2020, [B-0030](#), page 20**

**ANALYSE :** Les résultats exposés dans le tableau ci-dessus démontrent clairement que l'ajout d'une fournaise produit un effet à la hausse sur le volume consommé des participants. Les constats à cet égard sont similaires à ceux soulevés par Gazifère dans le rapport annuel déposé dans le cadre de la fermeture réglementaire des livres 2018, ce qui permet à l'entreprise de renforcer ses conclusions sur l'effet de l'ajout de cet appareil.

Il est possible de constater, chez plus d'une dizaine de participants ayant une année complète de consommation en 2019, un effet à la hausse sur les volumes consommés de plus de 1 000 m<sup>3</sup>. Près de la moitié de ces participants ont une consommation de plus de 1 500 m<sup>3</sup>. Malgré ces volumes importants, aucun participant ne possède une consommation égale ou supérieure à la prévision initiale de 2 000 m<sup>3</sup>.

**vi. R-4122-2020, [B-0030](#), page 46**

Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel

Propose de maintenir le suivi des appareils et groupes d'appareils pour l'année 2020, mais demande de mettre fin au projet pilote afin que ledit programme commercial devienne permanent à compter de l'année 2021.

**Demandes**

3.1 (Réf. i. et ii.) Veuillez préciser si Gazifère inclut les aides financières dans les coûts du projet du programme dédié aux immeubles multilogements afin d'évaluer sa rentabilité ? Réduit-elle l'aide financière lorsque la rentabilité projetée n'est pas là ?

3.2 (Réf. iii.) Veuillez préciser si comparé au programme multilogement, le *Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel* peut inclure également des clients ayant un condominium dans un immeuble multi-locatif de 2 à 4 logements ?

3.3 (Réf. i, ii. et vi.) Les analyses de rentabilité du *Programme dédié aux immeubles multilogements* démontrent un indice de profitabilité en deçà du seuil de un (1) :

3.3.1 Veuillez justifier la demande d'abandon du suivi annuel, compte tenu des ajustements venant d'être effectués dans les pratiques proposées par Gazifère ?

3.3.2 Veuillez justifier la demande de mettre fin au projet pilote pour tous les programmes commerciaux, incluant le *Programme dédié aux immeubles multilogements* ?